

Riecinfos

LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE DE RIEC-SUR-BÉLON • FÉVRIER 2021
LIZHER-KELAOUÏÑ KUMUN RIEG • C'HWEVRER 2021



LE
GRAND JEU

-> Page 2

DOSSIER

LA VIE CULTURELLE EN SUSPENS

-> Page 2

DE NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

Ce nouveau numéro de la lettre info est le premier arborant la nouvelle charte graphique de la commune. La commune a souhaité, en effet, se doter d'un nouveau logo et d'un nouveau site internet

> riecsurbelon.bzh

Cette lettre info est également différente. Son format a changé pour un meilleur confort de lecture.

Nous espérons que ces nouveaux supports sauront vous rendre compte de nos actions.



Florence PENCHE, adjointe en charge de la communication

DOSSIER

LA VIE CULTURELLE EN SUSPENS

MAINTENIR LES LIENS ET GARDER LE CAP

C'est avec un plaisir renouvelé que l'équipe municipale perpétue la transmission des actualités de la commune au travers de cette nouvelle parution du Riec Infos. Il apparaît avec le tout nouveau logo de la commune, sous un format triptyque, passant de 4 pages à 6 pages. L'évolution du support saura, nous l'espérons, vous plaire. C'est une très belle manière de maintenir les liens avec vous et de vous tenir informés de nos actions passées, en cours ou envisagées.

“À ce jour, l'état des lieux conduit à un constat encourageant. La tendance est bien à envisager l'après crise à moyen terme. L'élan d'optimisme et la volonté de faire vivre les projets sont certains et se manifestent de diverses manières“

Aude MARSILLE

Adjointe au Maire de Riec-sur-Bélon
en charge de la culture, de l'animation,
du commerce et du tourisme.
Conseillère communautaire

En cette période troublée et toute en clair-obscur, ne pas perdre de vue ce qui fait sens, nous unit et nous réunit apparaît comme un défi mais aussi une priorité. Les rendez-vous culturels, si essentiels, quoiqu'en dise les éléments de langage, amènent ce petit sel de la vie quotidienne qui nous manque tant actuellement. Il faut, en effet, s'armer de patience. Un bien joli mot qui résume parfaitement bien cette qualité dont chacun a dû faire preuve à tous niveaux durant cette année quasi complète écoulée sous le thème de la COVID-19.



Décélération demandée du côté des citoyens avec, à l'inverse, une temporalité qui fut rythmée par de très nombreuses annonces gouvernementales. Elles ont ponctué ce début de mandat municipal et imposé de non pas moins nombreuses adaptations pour assurer la continuité du service public. Puisqu'il nous faut tenir sur la longueur, le marathon se poursuit pour répondre aux sollicitations et accompagner vos envies, vos projets associatifs et ceux de l'équipe municipale.

À ce jour, l'état des lieux conduit à un constat encourageant. La tendance est bien à envisager l'après crise à moyen terme. L'élan d'optimisme et la volonté de faire vivre les projets sont certains et se manifestent de diverses manières. Les frémissements sont perceptibles avec une reprise de contacts de la part des associations et des citoyens auprès de la mairie après une longue période de calme. Cela concerne l'accompagnement associatif dans le quotidien, dans

le maintien des projets antérieurs reportés cette année (en les espérant concrétisés d'ici peu), l'émergence de nouvelles propositions événementielles, et également la mise en place de nouveaux partenariats. La programmation culturelle se construit donc doucement et l'horizon s'ouvre aussi avec les perspectives offertes par la mise en route de la Numéro 3 encore fermée au public. C'est sans doute peu dire qu'elle se sera fait attendre !

Puisque faire circuler la culture s'élabore ensemble, nous souhaitons participer, d'une part, à sa diffusion sous toutes ses formes et dans des lieux multiples. Au

programme : des résidences d'artistes, des concerts à venir, des événements culturels et festifs portés par les associations, la municipalité et l'intercommunalité (le festival des Rias 2021 est en cours d'élaboration), le maintien d'expositions et d'animations à la médiathèque, un des seuls lieux culturels restant encore ouvert au public avec des horaires adaptés au couvre-feu. D'autre part, il s'agit de pouvoir aider à la mise en place de nouvelles pratiques grâce à de nouveaux outils. Un tout nouveau site internet a été créé afin de faciliter les recherches pour les curieux et le quotidien des riegois. En outre, un nouveau logiciel de

réservation de salles municipales et prêt de matériel est en ligne par exemple.

Nous mettons toute notre énergie, témoignant de notre engagement, pour favoriser les mesures permettant la réalisation de vos projets. Cela, dès que les circonstances seront favorables bien entendu. Il s'agit de ne pas renoncer à l'activisme culturel possible en ces temps de gestion pandémique. C'est pourquoi vous êtes invités à nous faire part de vos projets pour que la culture s'ancre bien dans notre réalité et ne reste pas une chimère.



Depuis le 18 février, vous pouvez naviguer sur le nouveau site internet de la commune.

> riecsurbelon.bzh

L'équipe municipale vous invite à en découvrir les rubriques en résolvant de petites énigmes : Deux parcours vous sont proposés : Découvrir Riec sur Bélon et Vivre à Riec sur Bélon.

Chacune de vos bonnes réponses vous permettra de terminer un parcours de 5 questions. Ainsi, vous accéderez au tirage au sort final désignant trois gagnants qui se verront attribuer un lot.

Date de clôture du jeu : 31 mars

VIE ASSOCIATIVE PAR LES ASSOCIATIONS

LA CHORALE DES DEUX RIVIÈRES



«La chorale des deux rivières» vit au ralenti, comme toutes les associations de Riec, culturelles ou loisirs ! Toutefois nous gardons l'espoir de pouvoir nous préparer pour la «Fête de la Musique» en juin. Si tout va bien et que nous pouvons de nouveau accéder à la salle Ty-Forn, les mercredis 20h-22h dès que le feu vert nous sera donné. Nous gardons le lien avec notre chef de chœur Benoît Thieriot et toutes les choristes (15 adhérentes) grâce aux outils informatiques (partitions par mails et enregistrements MP3). L'envie de nous retrouver pour chanter est plus forte que jamais».

claudedessert@wanadoo.fr / Marie Dessert 02 98 06 41 56

FAMILLES RURALES

L'association locale Familles Rurales «Culture et Loisirs» au fil du temps s'est agrandie par la diversification de ses activités (15 au total). Nous avons aussi quelques activités pour les enfants. Dans cette nouvelle année si particulière et compliquée, avec une reprise des activités vite suspendues à cause du contexte sanitaire, nous essayons de maintenir un lien social qui a été marqué l'an passé par l'investissement des adhérentes pour la confection des masques et blouses ou comme encore à ce jour des cours transmis par internet.



Tout le monde a hâte de retrouver l'ambiance conviviale qui règne dans les séances.

Des interrogations sont émises pour la mise en place de l'audition guitare et piano. Quant à notre sortie annuelle de septembre, nous espérons pouvoir l'organiser.

mesriec@hotmail.fr / Isabelle Dagorn 06 70 02 39 83

OSTRÉA, UNE ASSOCIATION ANTI-VIRUS !

Déclarée depuis plus de 40 ans anti-virus D-prime29340, la troupe de théâtre Ostréa prolonge en 2021 sa décharge antivirale ! L'atelier adulte avance masqué : répétitions tous les mercredis en visio sous la houlette de Frédéric Bargy pour la lecture de la pièce, le Choix des rôles, l'apprentissage en duo ou trio ! Les plus jeunes théâtres, après un temps en visio, ont la chance de retrouver des «répétitions en vrai» avec Frédéric. Pas question de baisser les bras, toute la troupe de théâtre Ostréa se prépare à amuser la galerie à la salle N° 3 les 4 et 5 juin 2021. Les adultes présenteront une pièce inspirée du «Nez» de Gogol et les enfants vous attendent avec une petite surprise.

contact@theatreostrea.com / Isabelle Malice 06 84 29 02 81



CERCLE BLEUNIOU LANN AN AVEN

Le cercle de Riec sur Bélon «Bleuniou Lann An Aven» est une association qui fête cette année ses 85 ans. Elle comporte une centaine d'adhérents dans différentes sections (groupe scénique, enfants, musique et loisirs).



En raison de la crise sanitaire, cela fait plusieurs mois que nous n'avons pas pu nous retrouver pour danser ensemble.

Nous espérons pouvoir le faire cet été, retrouver la scène et le public, et ressortir les costumes du placard. En effet, pour cette saison le planning est déjà chargé avec la participation à la fête des brodeuses à Pont l'Abbé, la fête des langoustines à Locmiquélic, la fête de l'huître à Arradon ainsi que la Soirée de l'Aven que nous organisons.

cerclederiec29340@gmail.com / Mesdames Tiffany Fertil et Maëva Gonsales 06 79 87 85 25

ACTUALITÉ

LES HUÎTRIÈRES DU BÉLON EN LICE POUR LA FERME PRÉFÉRÉE DES FRANÇAIS

La ferme ostréicole les huîtres du Belon, a été sélectionnée pour participer à l'émission « la ferme préférée des Français » présentée par Stéphane Bern. Elle y représentera la région Bretagne. Cette émission, qui sera diffusée le 1^{er} mars sur France 3, permettra

de découvrir une partie du patrimoine maritime de la commune, côté Belon.



AMÉNAGEMENT

LOTISSEMENT DE COAT PIN

L'accueil de jeunes ménages constitue une priorité dans un contexte local de vieillissement de la population.

Alors, lors du Conseil municipal d'octobre 2018 la commune avait validé le programme du projet d'aménagement d'un lotissement communal de 12 lots à vocation d'habitation en cohérence avec son plan local d'urbanisme dans le quartier de Coat Pin-Lanmeur.

En 2019, la commune de Riec sur Bélon a acquis deux terrains pour réaliser ce lotissement communal.

Ce lotissement doit donc favoriser l'arrivée de jeunes ménages en leur donnant, dans un premier temps de la commercialisation, une priorité d'accès et proposer des lots à 75€/m² net vendeur pour les jeunes ménages de moins

de 35 ans (si couple, moyenne d'âge du couple) primo-accédants.

Toutes les démarches de candidature devront être réalisées auprès de la mairie :

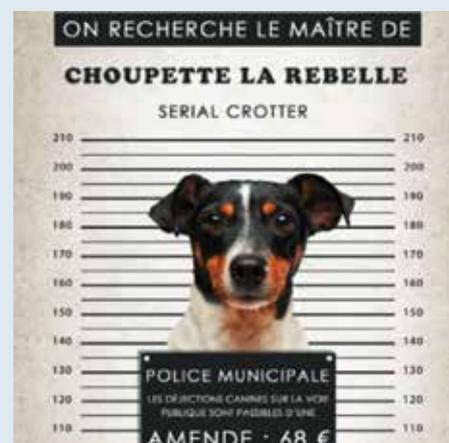
4 rue François Cadoret
Tél. : 02 98 06 91 04
Mail : accueil@riecondsurbelon.fr



ENVIRONNEMENT

DÉJECTIONS CANINES, AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Les déjections canines sont responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts. Par ailleurs, elles favorisent la prolifération des microbes et augmentent les risques de chutes.



Ce que dit la loi :

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors de ces cas, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants, et ce, par mesure d'hygiène publique. L'amende encourue est de 68 €.

A plusieurs endroits du centre bourg, la commune a mis à disposition des distributeurs de sacs permettant aux propriétaires de ramasser la crotte de leur chien. Alors adoptons le bon comportement !

PARUTION BIMESTRIELLE

Retrouvez toutes les infos sur le site Internet : riecondsurbelon.bzh

Abonnez-vous à la newsletter !

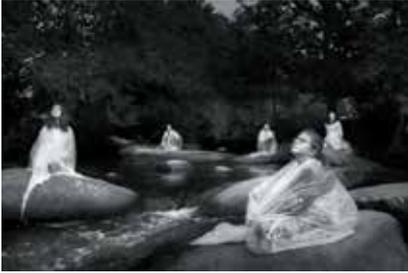
Directeur de la publication : Sébastien Miossec
 Réalisation : F. Penche, Direction de la communication
 Rédactions : A. Marsille, L. Bourgeois, L. Cariou
 Conception graphique : Comunpoisson.bzh
 Impression : IMPRIM'GRAPHIK, Quimperlé
 1000 exemplaires



AGENDA

EXPO À LA MEM

Du 15 février au 15 mars 2021



Les élèves de 4^e du collège Penarroz de Pont-Aven, présentent une sélection de photos réalisées dans le cadre du jumelage avec «Le Sterenn» de Trégunc avec le soutien du Conseil départemental du Finistère. En octobre 2019, la semaine de résidence du photographe plasticien Benoît De Carpentier accompagné de l'enseignant d'arts plastiques Laurent Pierson, a permis aux élèves de se mettre en scène au fil de l'Aven, jouant avec l'association de leurs corps et du paysage, à la recherche de la création d'un univers poétique, féérique, étrange...

Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est une assemblée délibérante sur la politique menée par la municipalité d'une commune. Il est présidé par le Maire et se réunit de 7 à 8 fois par an. Par ses délibérations, il règle ainsi les affaires de la commune. Ces réunions sont publiques mais vous n'avez pas la possibilité de prendre part aux débats.

Dans le contexte sanitaire actuel, le public ne peut pas assister physiquement à la séance. Cependant, pour satisfaire à cette obligation de séance publique, depuis le conseil

du 17 février dernier, elles sont filmées et diffusées en direct sur le compte Facebook de la commune. www.facebook.com/commune.riecsurbelon

La prochaine séance aura lieu le 17 mars à 18h45. L'ordre du jour sera principalement consacré au vote du compte administratif 2020 et à celui du budget pour l'année 2021. C'est donc un temps fort de la vie municipale.



En effet, le budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. La commune gère plusieurs budgets pour assurer le bon fonctionnement des services publics proposés aux Riecois.e.s (le budget principal, le budget CCAS, un budget annexe Port de Rosbras, un budget annexe Zone de mouillages Goulet Riec et Coat Melen et un budget Lotissement communal).

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Janvier 2021

> LE BOURVELLEC Lyam
Pont du Guily

Février 2021

> LAMOTTE Lucas
10 rue de la gare
> DRÉO Maé
Rue surcouf

MESSAGE DE SYMPATHIE AUX FAMILLES DE

Novembre 2020

> GOURLAOUEN Emile
94 ans, Kernivinen
> GUIGOURÈS Michelle
Épouse NOBLET
71 ans, Rue des fougères

Décembre 2020

> MASSÉ Louis
85 ans, Lieu-dit Kerform

Janvier 2021

> GUILLAUME Michel
75 ans, Rue Jacques Cartier
> NICOLAS Magdeleine
Épouse FLÉCHER
93 ans, Ferme de Loctudy
> PRADEL Jean
86 ans, Rue de Satng Réo
> GUÉVEL Marie
Épouse GALLO
82 ans, Rue du Bélon
> BELLEGUIC Dominique
Épouse LE GUIRINEC
60 ans, Lieu dit «l'Allée»

Février 2021

> FILLAND Jacky
69 ans, 13 rue des Gentilshommes

NUMÉROS UTILES

Urgences :

Samu - 15
Police secours - 17
Pompiers - 18
Allo enfance maltraitée - 119
Secours aux sans abris - 115
Violence conjugale - 3919
Centre anti-poison - 02 99 59 22 22

Gendarmerie :

Pont-Aven / tél. 02 98 06 07 28
Moëlan/Mer / tél. 02 98 39 71 07

Centre hospitalier :

tél. 02 98 96 60 00

MAIRIE DE
RIEC-SUR-BÉLON

TI-KËR
RIEG

4 rue François Cadoret
29340 Riec-sur-Bélon

4 ru Frañsez Kadoret
29340 Rieg

T : 02 98 06 91 04
F : 02 98 06 50 40

Pzg. : 02 98 06 91 04
Faks : 02 98 06 50 40

E : accueil@riecsurbelon.fr
RIECSURBELON.BZH

Pastel : accueil@riecsurbelon.fr